

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPÈCES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACÉES D'EXTINCTION



Soixante-treizième session du Comité permanent
En ligne, 5-7 mai 2021

Questions spécifiques aux espèces

Tortues terrestres et tortues d'eau douce (Testudines spp.)

APPLICATION DE LA RESOLUTION CONF. 11.9 (REV. COP18),
CONSERVATION ET COMMERCE DES TORTUES D'EAU DOUCE ET
DES TORTUES TERRESTRES A MADAGASCAR :
RAPPORT DE MADAGASCAR

1. Le présent document a été soumis par Madagascar*.
2. Madagascar abrite aujourd'hui neuf espèces de tortue terrestre et d'eau douce dont cinq sont endémiques. Parmi les cinq espèces de tortues endémiques :
 - Une est aquatique, la grande tortue d'eau douce ou podocnémide de Madagascar, *Erymnochelys madagascariensis* (Rere).
 - Les quatre autres sont terrestres dont :
 - La tortue radiée, *Astrochelys radiata* (sokake) et la tortue araignée, *Pyxis arachnoides* (Kapila ou Tsakafy) qui ne se rencontrent que dans l'écorégion du sud et sud-ouest de Madagascar. Elles vivent en sympatrie sur la majorité de leurs aires de distribution.
 - La tortue à queue plate ou *Pyxis planicauda* (Kapidolo) est une espèce terrestre de petite taille. Elle s'observe uniquement dans la partie ouest de Madagascar, plus précisément dans la Région Menabe.
 - La plus grande tortue terrestre en taille est connue sous le nom de tortue à soc, *Astrochelys yniphora* (Angonoky) se trouve au nord-ouest de l'île. Son aire de distribution est pourtant la plus réduite parmi toutes ces espèces. Observée uniquement dans le Parc National Baie de Baly dans le District de Soalala, Région Boeny, elle est classée parmi les 25 tortues les plus menacées au monde.

Les cinq espèces de tortues endémiques sont classées « espèces protégées » par la législation nationale. Elles sont également dotées d'un statut de conservation « espèce en danger critique d'extinction » selon les critères de catégorisation de la liste rouge de l'UICN », un stade ultime avant l'extinction. Leur commercialisation est formellement interdite, à l'exception du Rere qui est soumis à un régime de quota d'exploitation.

* Les appellations géographiques employées dans ce document n'impliquent de la part du Secrétariat CITES (ou du Programme des Nations Unies pour l'environnement) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires ou zones, ni quant à leurs frontières ou limites. La responsabilité du contenu du document incombe exclusivement à son auteur.

3. En 2011, Madagascar a développé un Plan Global d'Actions (PAG) pour la Conservation des tortues endémiques de Madagascar qui se base sur trois principes de gestion adoptés lors d'un colloque à Mahajanga pour mieux orienter stratégiquement l'élaboration, la mise en œuvre, le suivi et évaluation du PAG.

Il s'agit de :

- 1^{er} principe : Que les tortues ne sortent plus de leurs habitats naturels
 - 2^{ème} principe : Que les tortues en détention contribuent à la survie de l'espèce
 - 3^{ème} principe : Que les lâchers de tortues en milieu naturel se fassent dans les normes
4. Madagascar a assisté à la réunion de Task force sur les tortues à Singapour en 2019. Face aux recrudescences de trafics de tortues, une sollicitation d'appui a été effectuée au Secrétariat CITES. Une discussion a été entamée avec le Secrétariat CITES et INTERPOL en vue de déployer une Équipe d'appui en cas d'incident lié aux espèces sauvages (WIST) à Madagascar, pour contribuer à l'application de la décision. Des dispositions ont été prises pour déployer la WIST en avril 2018 mais, à la demande du Bureau central national (BCN) d'INTERPOL à Madagascar, correspondant de toutes les activités INTERPOL à Madagascar, le déploiement a été retardé (CoP18. Doc 88, rapport Comité permanent et Secrétariat CITES, 2019).
 5. A la CoP18, Madagascar attire l'attention sur les difficultés rencontrées dans la lutte contre la fraude et les prélèvements illégaux, insistant sur le rôle de la demande en tant que moteur du commerce illégal.

Une nouvelle décision sur les Tortues terrestres et tortues d'eau douce (Testudines spp.) 18.286 – 18.291 a été adoptée par la Conférence des Parties lors de cette CoP18. Suivant cette Décision 18.286, Madagascar devrait :

- a) revoir son application de la résolution Conf. 11.9 (Rev. CoP18), Conservation et commerce des tortues terrestres et des tortues d'eau douce ; et
 - b) faire rapport à la 73e session du Comité permanent sur son application de la résolution Conf. 11.9 (Rev. CoP18), en intégrant dans son rapport des informations sur toute saisie, arrestation, poursuite et condamnation obtenues par suite des activités mises en œuvre pour lutter contre le commerce illégal des tortues terrestres et des tortues d'eau douce à Madagascar.
6. Au mois de janvier 2020, le Secrétariat de la CITES a envoyé une lettre n°SG/JSt/2020/MG/17 à l'Organe de Gestion CITES de Madagascar pour demander de soumettre un rapport, conformément à la décision 18.286 le 31 mai 2020. Toutefois, face à la pandémie mondiale liée au COVID 19 et les autres engagements de Madagascar vis-à-vis de la CITES, le rapport n'a pas pu être bouclé au mois de mai et le Secrétariat a été mis au courant de la situation.
 7. Madagascar recommande au Comité permanent de noter ce document et les progrès mentionnés.

MESURE PRISE PAR MADAGASCAR POUR LA LUTTE CONTRE LE COMMERCE ILLÉGAL DE TORTUES

Renforcement des capacités et des équipements de détection

Dans le cadre de la lutte contre la corruption, Le Bureau Indépendant Anti-Corruption (BIANCO) a effectué des formations sur la lutte contre les trafics illicites des ressources naturelles à Madagascar

Pour faire face à ces importants défis, plusieurs actions ont été entamées par le BIANCO afin de lutter plus efficacement contre toutes les formes de trafic illicite des ressources naturelles :

- un atelier régional à Fianarantsoa en 2016, en collaboration avec l'Association ARO VOARY et visant à sensibiliser et à mobiliser les acteurs du secteur forestier sur le respect des procédures en vigueur et régissant l'exploitation des ressources naturelles.
- Formation sur la lutte contre les trafics illicites des ressources naturelles à Madagascar, Antananarivo 09-13 Avril 2018 dont la tortue fut parmi les produits ciblés par l'atelier.

En partenariat avec TRAFFIC INTERNATIONAL Madagascar et WWF, des projets de renforcement de capacités ont été effectués en 2018 et 2019 :

- Projet de renforcement de capacités du système judiciaire (juges, procureurs, président des tribunaux) sur les réglementations fauniques et la lutte contre les trafics de faune et flore (rapports ci-attachés)
- Sensibilisation des magistrats sur le trafic des tortues : visite sur terrain à Atsimo Andrefana (Androka, Itampolo, marché de viande des tortues à Tuléar, visites des juridictions impliqués dans le traitement des cas de trafic des tortues)
- Intégration d'une matière sur les "Réglementations fauniques" dans le cursus de l'Ecole National de la Magistrature et des Greffes (ENMG)
- Adoption et opérationnalisation du système SADC-TWIX (Trade in Wildlife Information EXchange: un outil internet pour aider les pays de la SADC à lutter contre la criminalité liée au commerce d'espèces sauvages. Au total, 460 représentants des 12 pays membres de la SADC sont connectés au système et parmi eux, il y a 70 malgaches nommés par différentes institutions dont la Direction Générale de l'Environnement et des Forêts, Douane, Police Aux Frontières, Gendarmerie, Bureau Indépendant Anti Corruption, Pôle Anti Corruption, Ministère de la Justice, Centre de Surveillance des Pêches.
- Rapatriement des tortues saisies en Indonésie en Juin 2017 (procédure toujours en cours avec le concours de la CITES en Indonésie) ;
- Etude et suivi du commerce illégal des tortues malgaches au niveau des marchés asiatiques (Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Philippines) ;
- Timber Stakeholder Forum à Dar Es Salaam (en vue du renforcement des dialogues et collaborations entre les pays signataires de la déclaration de Zanzibar sur la lutte contre l'exploitation et trafic des produits forestiers ligneux et non ligneux).

En partenariat avec Durrell Wildlife Conservation Trust, sous le premier financement de l'IWT Challenge Fund du gouvernement britannique (2014 – 2017) :

- Au niveau local, la mise en place et la mise en œuvre d'un système d'activités permettant l'utilisation du logiciel SMART en vue d'améliorer les modes de gestion et de suivi ainsi que les efforts de surveillance a été faite. Tous les acteurs concernés, à commencer par les patrouilleurs villageois (avec la manipulation de smartphones), ont reçu les formations adéquates pour mieux collecter les données et sortir les rapports périodiquement dans un laps de temps aussi court que possible.
- Les patrouilleurs villageois ont aussi reçu des formations consécutives par une société de sécurité de réputation mondiale (G4S) en matière de self-défense et de système de patrouille.

- Une évaluation indépendante faite par Madagasikara Voakajy (ONG de Conservation à Madagascar) de l'attitude de la population locale par rapport au braconnage de la tortue à soc a été faite. Il en est ressorti qu'il y avait plus de raisons qui poussent les villageois à s'adonner au braconnage que d'éviter de le faire. Souvent, ce sont les jeunes qui sont plus tentés de le faire parce qu'il n'y a presque pas d'opportunités de travail dans la région, les jeunes respectent de moins en moins les traditions, le braconnage est un moyen de gagner de l'argent sans prendre trop de risques car les patrouilleurs ne sont pas trop nombreux et l'application de la loi est plutôt faible.
- En mars 2015, deux hauts représentants de l'UK Border Force sont venus à Madagascar pour constater et discuter des problèmes de l'aéroport international d'Ivato avec les autorités et les acteurs concernés vu qu'en ce moment-là, cet aéroport constituait la principale porte de sortie du trafic de tortues endémiques malagasy vers l'Asie. Ils ont également pu donner une formation sur l'application de la CITES au niveau des frontières aux douaniers ainsi qu'aux autres agences de l'aéroport.
- En 2017, Un PVA (Population Viability Analysis) a été réalisé et cela a permis de savoir que même avant l'apparition du problème de braconnage, la population de tortues à soc *Astrochelys yniphora* avait peu de chances de continuer à exister sur le long terme. Ce PVA a, par ailleurs, également mis en lumière le fait que la survie des tortues juvéniles est très importante, un fait qui n'avait pas été pris en compte jusqu'à maintenant.
- 2019-2020, avec un deuxième financement de l'Illegal Wildlife Trade (IWT) Challenge Fund du gouvernement britannique, une formation d'une trentaine d'investigateurs faite par Cops Without Borders dans le but d'améliorer la qualité et les résultats des investigations sur le commerce illicite d'espèces sauvages mais aussi dans l'optique de créer une unité spécialisée interministérielle chargée de lutter contre ce type de crime.

Efforts de prévention, détection et intervention

- ✓ Des interventions dans les lieux névralgiques, sur les marchés nationaux associés au commerce illégal de ces spécimens ont été effectuées.

Dans la région Atsimo Andrefana, depuis 2017, une Plateforme de Réseau d'Acteurs pour la lutte contre le trafic illicite et exploitation abusive des ressources naturelles a été mise en place. Une stratégie régionale de lutte contre le trafic de tortue radiée *Astrochelys radiata* dans la région Atsimo andrefana a été mise en place (doc annexe 1). La mise en place de cette plateforme a eu des résultats dans la détection des cas de trafics dans la région comme celui de 2018 où plus de 10 000 tortues radiées ont pu être saisies.

A l'approche des fêtes, des cas de trafics pour viande de brousse sont constatés. Ainsi, le 19 juin 2020, la Gendarmerie Nationale de Beheloke (région Atsimo andrefana) soutenue par l'équipe de Madagascar national Park du #Parc_National_Tsimanampesotse ont appréhendé trois individus en possession illégale de 144 tortues à bord de leur pirogue. La Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) d'Atsimo-Andrefana mène l'enquête et les braconniers remis au tribunal.

Dans la Région Boeny, au niveau de l'Aire protégée de Baie de Baly, une patrouille villageoise a été mise en place depuis 2010.

L'ONG Durrell Wildlife Conservation Trust, qui travaille dans la région Boeny, a assisté à l'homologation de la convention traditionnelle appelée Dina auprès du tribunal et sa mise en place sur le terrain à travers la création des différents comités d'application. Cette convention constitue un moyen de proximité de régler les problèmes qui surviennent au sein de la population comme le vol de zébus, l'attaque des bandits ou le braconnage de tortues. Toutefois, la mise en œuvre du Dina reste un défi de toutes heures car des personnes mal intentionnées veulent toujours le détourner de son objectif initial.

Sur le terrain, l'ONG Durrell Wildlife Conservation Trust a eu recours aux forces de l'ordre de Mahajanga pour assurer la sécurité du site de lâcher de tortues à soc nées en captivité à cause de la brusque montée des prix des tortues au niveau local. Ce fut possible grâce à l'appui financier de la Fondation des Aires Protégées et de la Biodiversité de Madagascar. Cette collaboration continue jusqu'à aujourd'hui.

- ✓ Mise en place d'une structure d'investigation, de collecte des renseignements et d'informations pour constituer des preuves en vue d'une arrestation en flagrant délit des principaux trafiquants des tortues

Grâce à l'expérience de la société civile Alliance Voahary Gasy qui avait tiré de sa coopération avec EAGLE à partir de laquelle, elle a mis sur pied leur propre projet ALARM. Ainsi, des investigations et des arrestations, aussi bien à Antananarivo qu'à Mahajanga avec l'aide d'un « cercle vertueux » de magistrats, ont été menées.

En 2019, Avec l'appui de cette société civile Alliance Voahary Gasy, deux cas de vente en ligne sur facebook de tortues ont pu être intercepté en 2019. Les personnes impliqués pris en flagrant délit ont été arrêtées par l'équipe du Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et sont remises à la Justice.

Matériels d'identification

Concernant l'élaboration et la diffusion de matériels d'identification, des posters ont été développés avant 2008 pour informer le public sur les espèces de tortues de Madagascar dans les guides CITES. Cela nécessite une mise à jour avec la traduction de nom locale, l'aire de répartition et les photos d'illustration.

Sensibilisation

Utilisation des réseaux sociaux pour la sensibilisation

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable ainsi que ses délégués ont mis en place des comptes sur des réseaux sociaux pour partager les informations concernant des cas de saisies, d'arrestations qui se sont déroulées dans leurs circonscriptions.

Pour cette année 2020, le thème de la Journée Mondiale de l'Environnement concerne la biodiversité. Le Ministère de l'Environnement et du Développement a fait une campagne de sensibilisation sur l'importance de nos ressources fauniques, la conscientisation de la population de ne plus chasser les animaux sauvages pour leur viande de brousse ou les détenir tels les lémuriens et les tortues.

Les partenaires aussi participent dans le partage d'informations relatives à la sensibilisation du public et la compréhension sur l'enjeu de la Conservation des tortues endémiques de Madagascar. En janvier 2020, la société civile Alliance Voahary Gasy et DURRELL ont fait participer les visiteurs de leur page lors d'une session de questions – réponses sur le thème « tortues » sur FaceBook.

Ligne verte

Le Ministère est en cours de mettre en place un numéro vert pour tout public la dénonciation des cas de trafics constatés ou en cours. La procédure est en cours.

Collaboration internationale et avec les Parties membres de la CITES

Avec l'appui de Durrell Wildlife Conservation Trust la collaboration avec TRAFFIC a été renforcée pour mieux comprendre le réseau des trafiquants qui part de Madagascar jusqu'en Asie du sud-est. TRAFFIC a recruté une personne pour suivre le trafic de reptiles de Madagascar en Indonésie. Des investigations ont été menées et des rapports ainsi que des renseignements ont été partagés confidentiellement avec les agences spécialisées dans la lutte contre ce genre de fléau comme Interpol. TRAFFIC a pu renforcer leur collaboration avec les agences d'application des lois de Malaisie, Indonésie, Thaïlande, Philippines et Singapour, et a même pu être pris comme conseiller dans le « Department of Wildlife and National Parks » de la Malaisie dans le but d'aider dans le rapatriement des espèces de Madagascar saisies.

Lorsque des tortues endémiques de Madagascar sont saisies dans les pays membres de la CITES, une collaboration s'effectue pour le rapatriement des animaux. Tels ont été les cas en Malaisie, Comores, France.

Actuellement, à la suite de saisi de tortues à Mozambique, Tanzanie et en Indonésie, des discussions sont en cours pour le rapatriement mais compte tenu de la pandémie actuelle COVID 19 et la restriction des mouvements internationaux.

**Rapport sur la compilation des données de saisie, arrestation,
poursuite (2017 – 2019, source Direction Contrôle Forestier, MEDD)**

Espèces / parties / produits d'animaux sauvages	Date de saisie	Lieu de saisie	Quantité / taille de saisie	Autorités impliquées dans la saisie
Exportation illicite de CENT VINGT tortues	17/01/2017	Ivato aéroport	120	PAF, Eau et Forêt
Collecte illicite de tortues radiées	01/02/2017	Androy		
Exportation illicite de HUIT Angonoka vivantes (<i>Astrochelys yniphora</i>)	01/03/2017	Ivato aéroport	8	PAF, Eau et Forêt
Exportation illicite de TRENTE DEUX tortues vivantes dont trente et un <i>Astrochelys radiata</i> et UNE <i>Astrochelys yniphora</i>	01/04/2017	Ivato aéroport	32	PAF, Eau et Forêt
Exportation illicite de TROIS CENT TRENTE tortues vivantes (<i>Astrochelys radiata</i> et <i>Astrochelys yniphora</i>) saisies à Malaisie le 14 mai 2017	14/05/2017	Malaisie	330	
Traitement du dossier relatif aux 230 tortues vivantes saisies	17/05/2017	Ivato aéroport	230	PAF, Eau et Forêt
Trafic illicite de 297 tortues radiées	28/05/2017	Androy	297	
Colportage d'animaux protégés: 40 tortues dont 5 radiata et 35 Pyxis	18/06/2017		40	
Exportation illicite de TROIS CENT SOIXANTE NEUF tortues vivantes (<i>Astrochelys radiata</i> et <i>Astrochelys yniphora</i>)	26/06/2017	MALAISIE	369	
Exportation illicite d'Animaux protégés au nombre de 59 bébés tortues	04/08/2017	Ivato aéroport	59	PAF, Eau et Forêt
Traitement du dossier relatif aux 173 tortues mortes	29/10/2017	Bangkok	173	
122 tortues radiata	15/11/2017	Toliara	122	
Exportation illicite de 13 tortues vivantes	17/12/2017	Ivato aéroport	13	PAF, Eau et Forêt
Exportation de 35 tortues saisies après perquisition d'un chinois pourvoyeur		Ivato aéroport	35	
Transport illicite et détention d'animaux protégées de tortues : 217 vivantes tortues <i>Astrochelys radiata</i> à bord d'un voilier	09/01/2018	Morondava	217	eau et forêt

Espèces / parties / produits d'animaux sauvages	Date de saisie	Lieu de saisie	Quantité / taille de saisie	Autorités impliquées dans la saisie
Exportation illicite de 126 Tortues	11/01/2018	Ivato aéroport	126	PAF, Eau et Foret
Découverte de 76 <i>pyxis arachnoïdes</i> , arachnoïdes caché dans une caisse	22/01/2018	Mangily Tuléar	76	gendarmerie
Découverte de 235 tortues cachées dans un cercueil à bord d'un taxi brousse	04/02/2018	Alakamisy Ambohimaha	235	
Rapatriement de 68 tortues radiées des Comores, découverte en 2017 à bord d'un Botry	15/02/2018	COMORES	68	
Découverte d' <i>Astrochelys radiata</i>	18/03/2018	Antsirabe	56	
Découverte de 75 tortues radiata à 67ha	28/03/2018	Antananarivo	75	
Transport et détention pour la vente de 15 tortues Pyxis	01/04/2018		15	
Découverte de 26 tortues dans un sac à l'entrée du parking de l'aéroport d'Ivato	04/04/2018	Ivato aéroport	26	PAF, Eau et Foret
Découverte dans une maison à Betsinjake Toliara de 10196 tortues	10/04/2018	Toliara	10196	
Découverte de 56 tortues <i>Pyxis arachnoïdes</i> lors d'une descente sur une affaire portant sur l'existence de faux monnayeurs à Soavina (Antananarivo)	18/04/2018	Antananarivo	56	police nationale
Découverte de 513 tortues juvénile <i>Astrochelys radiata</i> dans la cour d'une maison	26/04/2018	Mahajanga	513	
Découverte de 8 sacs contenant 352 tortues sur la plage d'Ambotsibotsiky dans les Mangroves, commune rurale de Belalanda	11/05/2018	Toliara	352	
Détention illicite de 82 bébés tortues dans un taxi brousse reliant Fort Dauphin et Antananarivo à Soahidrana, Fianarantsoa	17-18/05/2018	Fianarantsoa	82	police nationale
Exportation illicite de 23 tortues <i>Astrochelys radiata</i>	25/06/2018	Ivato aéroport	23	PAF, Eaux et Forêts
Découverte de 100 tortues dont 30 mortes d' <i>Astrochelys radiata</i>	28/06/2018	Ranohira	100 (30 mortes)	

Espèces / parties / produits d'animaux sauvages	Date de saisie	Lieu de saisie	Quantité / taille de saisie	Autorités impliquées dans la saisie
Découverte d'un sac et d'un panier contenant vingt et sept (27) tortues radiées	05/07/2018	Beloha	27	
Transport et détention pour la vente de 10 tortues Pyxis en date du 13 juillet 2018, PR FIP Mahazengy	13/07/2018		10	
31 tortues DHL à envoyer à Hong Kong	30/07/2018	Antsirabe	31	eau et foret
Découverte de 170 tortues radiata a l'aéroport de Bangkok	24/08/2018	Bangkok	170	
Détention de 16 tortues vivantes avec environ 300 espèces déjà transformées en "kitoza" dans la commune d'Androka, district Tuléar II,	06/09/2018	Toliara	Non déterminé	
Braconnage de Tortues dans le parc national de Tsimanampesotsa	07/09/2018	Toliara	Non déterminé	
7347 tortues découvertes à Ihotry, Tongobory	24/10/2018	Toliara	7347	GN et Agents Forestiers
70 <i>Pyxis arachoides</i> présenté sous forme de colis, découverte à la coopérative MAFIO, à la gare routière Toliara	27/11/2018	Toliara	70	
Exportation illicite de 113 tortues	18/01/2019	Ivato aéroport	113	PAF, Eau et Forêt
Détention de 16kg d'Hippocampes séchés et de 08 tortues radiées	28/01/2019	Ambatolampy	16kg HYPOCAMPES, 8 TORTUES	Police nationale
Découverte de 41 Bébés tortues à l'Aéroport de Tolagnaro	27/11/2019	Taolagnaro	41	

Perspectives

Madagascar fait face à de nombreuses menaces pour sa flore et sa faune sauvages. A partir de cette année 2020, des projets visant à aider dans la lutte contre le trafic des ressources naturelles sont en cours et le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable a appuyé pour la mise en œuvre.

Projet FEM7

Avec la PNUD, un projet FEM7 qui vise à lutter contre le braconnage / commerce illicite des tortues radiées est en cours de mise en place. Titre du projet : Sustainable Management of Conservation Areas and Improved Livelihoods to Combat Wildlife Trafficking in Madagascar/Gestion durable des aires de conservation et amélioration des moyens de subsistance pour lutter contre le trafic d'espèces sauvages à Madagascar.

Objectif du projet : Conservation de la biodiversité à Madagascar grâce à une gestion renforcée des nouvelles aires protégées (catégories V et VI), avec un engagement actif des communautés et l'application de la loi pour réduire le taux de commerce illégal d'espèces sauvages et de braconnage. Régions concernées Androy, Anosy et Atsimo Antsinanana.

Projet USAID

Le Bureau des affaires internationales de stupéfiants et d'application des lois (INL) des Etats Unis a lancé une sollicitation d'intérêt pour mettre en œuvre un projet qui répond aux menaces de braconnage et de trafic de la faune et de la flore terrestres. Madagascar fait partie des pays éligibles dont 4 sous objectifs seront prévus :

Sous-objectif 1.1 : Renforcer les capacités d'interdiction, d'enquête et d'application de la loi pour mettre fin au braconnage et au trafic d'espèces sauvages protégées, notamment en fournissant du matériel non légal pour lutter contre les multiples facettes du braconnage et du trafic d'espèces sauvages.

Sous-objectif 1.2 : Renforcer les capacités des agents de constatation et de poursuite en matière de contrebande des produits de la faune aboutissants à des peines dissuasives.

Sous-objectif 1.3 : Encourager une coopération transfrontalière accrue avec les pays voisins ou d'origine pour lutter plus efficacement contre le trafic d'espèces sauvages.

Sous-objectif 1.4 : Renforcer les efforts de lutte contre la corruption pour améliorer la réponse du gouvernement à la réduction des menaces posées par la corruption à la faune sauvage, aux pêches et aux forêts.



**STRATEGIE REGIONALE DE LUTTE CONTRE LE
TRAFIC DE TORTUES RADIEES
« *Astrochelys radiata* »
DANS LA REGION ATSIMO ANDREFANA**





INVITATION

Toliara le 10 mai 2017

Le plateforme de Réseau d'Acteurs
Atsimo Andrefana

A

Destinataire in fine

Dans le cadre de l'instauration de la bonne gouvernance en matière de gestion et utilisation durable des ressources naturelles à Madagascar, le Réseau d'Acteurs pour la lutte contre le trafic illicite et exploitation abusive des ressources naturelles dans l'Atsimo Andrefana organise un atelier régional sur la stratégie efficace sur le thème « tortue » spécifiquement sur la lutte contre le trafic de tortue radiée en formulant et en combinant les deux actions ou stratégie (PGA/DINABE) pour qu'elles deviennent un outil efficace efficient applicable ayant pour objectif de lutter contre le trafic dans la région Atsimo Andrefana.

C'est donc avec plaisir que nous vous invitons à honorer de votre présence à cet atelier qui se tiendra le **mardi 30 et mercredi 31 à 8h30 à l'hôtel le Palétuvier, Amorondriake Toliara.**

Mai 2017

Avec tous nos remerciements anticipés pour votre présence parmi nous, veuillez agréer nos salutations respectueuses.

Le Réseau d'Acteurs pour la lutte contre le trafic illicite et l'exploitation abusive des ressources naturelles et ses Partenaires.






LE PREMIER SUBSTITUT
LE DIRECTEUR REGIONAL
LE DIRECTEUR TERRITORIAL
Dr RANDRIANJAFIZANAKA Sorany
ANDRIANJANJANJAN Romain Jocely
Dr. Robert T. MAHATANTSE

I-Introduction

La distribution naturelle d'espèce de Tortue radiée (*Astrochelys radiata*) s'étendait auparavant le long d'une bande de 50 km à 100 km du Sud Est de Morombe jusqu'au baie de Ranofatsy dans le Sud-ouest de Madagascar. Pourtant, malgré cette large distribution, son aire de répartition diminue progressivement et sa population fait l'objet des convoitises de l'homme. Cette espèce est actuellement classée parmi les espèces en danger critique. Deux types de menaces sont identifiés : la destruction de leur habitat naturel et la collecte. La collecte est subdivisée en deux catégories. La première est destinée pour le commerce illégal international comme animal d'agrément exotique et la deuxième, c'est pour approvisionner le marché local à des fins alimentaires ou d'animaux domestiques. La Nation malagasy cherche toujours des différents moyens pour pouvoir conserver cette espèce. Ministère de l'Environnement, de l'Ecologie et des Forêts, qui a représenté par la DREEF Atsimo Andrefana dans la Région de Sud-Ouest et avec l'appui financier de WWF de Toliara, a organisé un atelier « Plan d'action globale pour lutter contre le trafic de Tortue radiée » du 30 au 31 mai 2017 à l'Hôtel palétuvier Tuléar. L'objectif général de cet atelier est donc de réunir tous les acteurs concernés et surtout de dresser un plan d'action propre pour la région Atsimo Andrefana de lutter contre le trafic des tortues radiées.

II-Participants

Les participants ont été composé de la gendarmerie nationale, la police nationale, la douane, la forêt, le tribunal, les maires, les fokontany Bianco, les réseaux d'acteurs, les partenaires techniques et financiers et les gestionnaires des aires protégées. Ils sont formés en cinq grands groupes suivant :



Région et STD



Forestier



Gendarmerie et Police nationale



Maire et Chef fokontany



Journaliste et Société civile



Gestionnaire AP

III-Déroulement

Les travaux de l'atelier ont commencé par le mot de bienvenue des autorités et des participants, l'intervention de la représentante de la Commune Urbaine de Toliara, le Président du Société Civile, Tribunal de Toliara, Directeur Régional, de l'Environnement, d'Ecologie et des Forêts Atsimo Andrefana et le discours d'ouverture de Monsieur Secrétaire Générale de la Région Atsimo Andrefana représentant Monsieur le Chef de région.

Après les aspects protocolaires d'ouverture, l'activité proprement dit a commencé par la présentation du membre dans le réseau d'acteur (10 personnes) Présenté par le représentant de BIANCO Toliara, présentation de Société Civile sur la lutte contre le braconnage de Tortue et présentation de DREEF Atsimo Andrefana sur la révision de PGA en 2011 et la CITES, puis la répartition de groupe.

Les séances ont été programmées de 8h30 à 5h30 pour le premier jour et le deuxième jour.

Le programme prévisionnel a été présenté en précisant qu'il s'agissait d'un programme « idéal », pour les participants: ainsi le travail de groupe et l'exposé ont été mis en exergue afin de permettre à chaque groupe d'être sorti son plan d'action sur la lutte contre le trafic de Tortue radiée durant toute la période de la réunion conformément au tableau de programmation de l'agenda d'atelier.

IV-Résultats atteints

Les participants(es) sortent des différents plans d'action selon le groupe pour lutter contre le trafic de Tortue radiée. Ces plans d'action vont présenter sur le tableau ci-dessous :

a) Plan d'action de Région et STD :

Objectifs prioritaires	Sous objectifs	Actions	sous activité	Indicateur	Responsables
	1.1.1-Mettre en place un système de contrôle participatif opérationnel	1.1.1.4-Elaboration d'un protocole entre gestionnaire d'aire protégée et DREF pour le contrôle	formation et sensibilisation des VOI sur l'application de DINA	Nombre de protocole élaboré	La région, les STD
	1.1.2-Participer au renforcement de la formation, organisation de la population	1.1.2.1-Promotion de la mise en œuvre des DINA (Promotion, mise en œuvre et application minutieuse du DINABE / DINA VOI concernant le trafic tortue dans les zones de collecte.)		nombre de VOI formé et sensibilisé	
				nombre de séance de formation effectué	
				nombre de membre de VOI formé	
			Suivi de l'application de DINA	Nombre de suivi effectué	
	nombre de VOI appliquant le DINA				
	taux de l'application de DINA				

	1.1.3-Dissuader le braconnage lié aux trafics illicites nationaux et internationaux de tortues vivantes	1.1.3.1-Inventaire biologique sur sites (mise à jour du "home range)	Comptage et Marquage permanent des tortues (par méthode scientifique ou par inventaire communautaire)	nombre des tortues inventoriés
		1.1.3.2- Identification de lieu d'origine des tortues		nombre de sites faisant objet d'inventaire
		1.1.3.3- Suivi et évaluation de tortues vivantes sur le site	Comptage de tortues marquées (par méthode scientifique ou par inventaire communautaire)	nombre des tortues marquées
			comptage des tortues non marqués	nombre des tortues non marquées
			analyse et évaluation des données	nombre de rapport d' analyse et évaluation effectués
		1.2-Maintenir l'intégrité de l'habitat	1.2.1-Lutter contre les feux dans les aires de distribution	1.2.1.1-Installation et entretien de pare-feu au tour de l'habitat naturel
identification et mis en place pare-feu sur les zones à risques	nombre de pare feux installé et entretenus			

	I.2.1.2-Campagne de sensibilisation de lutte contre le feux		nombre de campagne de sensibilisation effectué
	1.2.1.3-Application harmonieuse des lois et DINA pour feux	constatation de feux	nombre de délit sur les feux constatés
			surface de feux constatés
			nombre de vono DINA
		évaluation des données sur les feux dans les aires de distribution	nombre de rapport d'évaluation sur les feux dans les aires de distribution
1.2.2-Prévenir la perte en qualité de l'habitat	.1.2.2.1-Campagne de sensibilisation/ Application des DINA locaux contre les cultures sur brûlis, charbon, défrichement, coupe sélective	organiser des séances d'information au niveau VOI	nombre de séance d'information effectué
			nombre des participants
	1.2.2.2-Application harmonieuse des lois et DINA pour culture sur brulis, charbon, défrichement, coupe sélective	constatation de violation de texte en matière de culture sur brulis, charbon, défrichement et coupe sélective	nombre de violation constaté

		évaluation de l'application de DINA et loi	nombre de vono dina appliqué
1.2.2.3-Campagne d'embroussaillement, de reboisement, de reforestation, de restauration écologique effective	mis en place pépinière		nombre de pépinière mis en place
			nombre de jeunes plants disponibles
	suivi des pépinières		nombre des jeunes plants vivants
	évaluation de taux de réussite des pépinières		nombre de jeunes plants prêt à planter
1.2.2.4-Zonage et gestion des pâturages	délimitation des zones de pâturage		superficie des zones de pâturage
	élaboration carte		nombre de carte élaborée
	organiser une séance d'information sur le zonage		nombre de villages ou hameaux informés

			suivi et contrôle du respect de zonage	nombre de rapport de suivi et contrôle
2.1 Sensibiliser le public et les secteurs concernés sur les enjeux de la conservation des tortues ainsi que les législations y afférents	2.1.1-Informer le grand public sur l'importance des tortues	2.1.1.2- Etablissement d'un réseau de communication et d'information favorable aux dénonciations (téléphone, boîte à idées, ...)	création de numéro vert et boîte à idée	nombre de numéro vert disponible
				nombre boîte à idée mis en place
			mis en place d'un agent de veille sur tortue	nombre d'un agent veille sur tortue
		2.1.1.8-Communications périodiques sur les tortues	élaboration d'un rapport mensuel sur les tortues	nombre de dénonciation reçu
	nombre d'interpellation effectué			
	nombre des délinquants transférés			
	nombre des tortues saisies			

			lieu d'origine des tortues saisies
			nombre d'affaire jugé
	Conception et diffusion large de circulaire sur la politique pénale	diffusion sur média de circulaire sur la politique pénale	nombre de média pour diffusion
	Publication/affichage sur interdiction contre la collecte et trafic de tortues dans la ville de Toliara (surtout dans les fokontany chaud)	identification lieu d'affichage	nombre de lieu d'affichage identifié
		distribution des affichages sur les lieux identifiés	nombre des affichages distribués
	Mise à Disposition et diffusion des textes (législation en vigueur, CITES,...) (média, radio, pour une information large sur les trafics de tortues) et auprès des juridictions proches des zones de distribution des tortues	impression et reliure des textes	nombre des livres disponibles
		partage des livres aux juridictions proches des zones de distribution de tortue	nombre de juridictions ayants reçu le livre
	célébration de la journée mondiale des animaux	réaliser une conférence débat sur l'actualité de la lutte contre le trafic	nombre des participants

			de tortue	
	2.1.2-Mettre les textes et lois en vigueur à disposition des entités concernées	2.1.2.1-Explication des procédures d'application des textes, lois et DINA	informer les autorités et les communautés sur les procédures d'application des textes, lois et Dina	nombre des villages informés
	2.1.3-Former /recycler les acteurs en matière de maîtrise et d'application des textes en vigueur	2.1.3.1-Organisation d'ateliers de recyclage dans les juridictions proches des zones de distribution des tortues terrestres en associant les OPJ (ZN, PN, agents forestiers)	recycler les juridictions et les OPJ proches des zones de distribution des tortues	nombre des participants aux ateliers
				nombre des juridictions concernés
	2.1.5-Promouvoir la transversalité de l'Environnement à travers les sensibilisations et collaboration	2.1.5.1- renforcer la Collaboration avec les autres ministères/ direction	conclure des protocoles de collaboration sur la lutte contre le trafic des tortues	nombre de protocole de collaboration signé
		2.1.5.2- sensibiliser les touristes (film, page dans le livret passeport)	produire des supports de communication ciblant les touristes	nombre des supports produits
2.4.Promouvoir les réseaux vertueux appropriant la protection des tortues comme un devoir	2.4.1-Etablir une culture de dénonciation	2.4.1.3-Démarche pour la dénonciation (loi protégeant les dénonciateurs: garder anonymat, prime, sécurité)	élaboration de proposition de texte sur la protection et motivation des dénonciateurs en matière de trafic de tortue	nombre de proposition de texte

citoyen		2.4.1.4-Interpellation des parties prenantes sur le respect des engagements dans le PAG "tortues"	suivi et évaluation du respect des engagements des parties prenantes dans le PAG	nombre de rapport de suivi et évaluation des parties prenantes
3.1 Redéfinir les stratégies de contrôle à tous les niveaux	3.1.1-Mettre en œuvre les stratégies et procédures de contrôle participatives	3.1.1.1-Mise en place d'un système cohérent de patrouilles permanentes entre VOI, population, agents gestionnaires d'aire protégée, agent de l'environnement des forêts et forces de l'ordre,	élaboration de planning de patrouille à tous les niveaux	nombre de planning élaboré
			effectuer des patrouilles permanentes à tous les niveaux	nombre des patrouilles effectués
		3.1.1.2-Renforcement du système de contrôle et surveillance des voies (y compris les ports d'embarquement) et moyens de transport (villages, Fokontany, Commune, District, Région, National)	mettre en place de barrage sur route/piste, fleuve/rivière, mer pour une fouille systématique des moyens de transport (tortues: voiture de transport, bateau, vedette, boutre, pirogue y compris piétions) en provenance des zones de distribution	nombre de barrage pour fouille systématique des moyens de transport

3.2.Renforcer l'application des textes et lois en vigueur	3.2.1-Soutenir les actions de contrôle, de répression et de justice environnementale	3.2.1.4-Mise en place d'une politique pénale pour les tortues (peine exemplaire pour le trafiquant de ressources naturels)	sensibilisation des législateurs sur l'augmentation de la peine en matière de trafic des tortues	nombre de projet de texte élaboré
	3.2.3-Renforcer les Contrôles au niveau des frontières	3.2.3.1-Renforcement de capacité des services concernés (Douanes, APMF,CSP,Administration Forestière, Police des Frontières,ZP) au niveau des aéroports et ports	dotation moyens et matériels de contrôle pour les services concernés	nombre de matériels dotés
formation et recyclage des agents de contrôles			nombre des agents de contrôle recyclé	
5.1-Apuyer et faciliter le processus participatif de conservation des tortues endémiques	5.1.1-Développer et mettre en œuvre les plans d'Actions officiels	5.1.1.2-Elaboration et mise en œuvre des plans d'Actions spécifiques des 4 espèces de tortues endémiques :Sokake,Rere,Kapidolo,Tsakafy	organier des réunions pour élaboration des plans d'actions spécifiques	nombre de plan d'action spécifique élaboré
			suivi et évaluation de la mise en œuvre des plans d'actions élaborés	nombre de rapport de suivi et évaluation des plans d'actions
6.1.Faire participer toute tortue des espèces en danger critique d'extinction en détention à la	6.1.1-Normaliser les centres d'élevage en captivité au niveau national	6.1.1.1-Elaboration de Règles/normes qui régit les Centres de détentions	organiser une réunion d'élaboration des règles et normes sur les centres de détentions	disponibilité des règles et normes sur les centres de détentions
		6.1.1.2 suivis et évaluation systématique des centres de détentions	Inventaire des détentions au niveau local, national	nombre de rapport de suivi et évaluation des centres de détentions

survie des espèces		6..1.1.3- mettre en place un Système de compilation et d'exploitation des données de détention	rendre disponible une base de donnée sur les détentions	nombre de mis à jour de la base de donnée
	6.1.2-Etablir une Base de Données des tortues en détention	6.1.2.1-Mise en place des différents éléments du schéma récapitulatif de conservation des tortues endémiques	cartographier les données existantes	nombre des cartes élaborées
		6.1.2.2-Régularisation des détentions effectives selon les normes et règles établies	appuyer les centres dans respect des normes et règles en matière des détentions	nombre des centres appuyé
		6.1.2.3-Création de nouveaux centres selon nécessités	effectuer des études sur la nécessité de créer des nouveaux centres	nombre de rapport d'études disponibles
	6.1.3-Apuyer, renforcer les centres d'élevage en captivité au niveau national	6.1.3.1-Elaboration de Règles/normes qui régit le renforcement des populations naturelles (Introduction, réintroduction, translocation	organiser des ateliers pour élaboration des règles et normes qui régissent le renforcement des populations naturelles	disponibilité des règles et normes sur le renforcement des populations naturelles
		6.1.3.2-Etude préalable de l'habitat ou des populations où la tortue va être lâchée	effectuer et analyser l'état de lieux	nombre de rapport dressé
		6.1.3.3-Système d'identification des individus objet d'un lâcher	effectuer des marquages des individus objets d'un lâcher	nombre des individus lâchés

6.2.Cas de saisie à Madagascar	6.2.1-Coordonner et décider sur la destination des animaux saisis	6.2.1.1-Clarification des procédures de rapatriement (voir pays signataires et pays non signataire de la CITES)	mis en œuvre des procédures de rapatriement des individus saisis	nombre de procédures de rapatriement entamé
		6.2.1.2-Evaluation des coûts de renvoi (rapatriement, quarantaine, lâcher) à intégrer dans le calcul de dommage et intérêt contre les délinquants	mis ne place de barème sur calcul le coût de renvoi	disponibilité de barème
			entamer des procédures de recouvrement forcé des condamnés	nombre des procédures de recouvrement entamés

b) Plan d'action de Forestier

Domaines d'action	Objectifs prioritaires	Sous objectifs	Actions	Responsables
1-Habitat naturel	1.1. Stopper la sortie des tortues de l'habitat naturel (Hidy trano)	1.1.1. Mettre en place un système de contrôle participatif opérationnel	3.1.1.1. Renforcement du système de garde permanente au niveau des sites fortement menacés	Les Agents forestiers
			3.1.1.2. redynamiser ou créer les KASTI (Komity ny Ala Sy ny Tontolo Iainana) au niveau FKT	
			3.1.1.3. Opérationnalisation du réseau de communication entre communauté locale, VOI, agents sur site et responsable de gestion	
			3.1.1.4. Définition des modes et types de motivation adaptés aux acteurs de conservation des espèces	
			3.1.1.5. Elaboration d'un protocole entre gestionnaire d'aire protégée et DREEF pour le contrôle	
			3.1.1.6. augmentation des effectifs des agents forestiers	

			1.1.2.2. Renforcer et appuyer des rôles des VOI en matière de contrôle et leur participation effective, en promouvant le transfert de gestion des ressources naturelles dans les zones de distribution des tortues
	1.2-Maintenir l'intégrité de l'habitat	1.2.1-Lutter contre les feux dans les aires de distribution	I.2.1.2-Campagne de sensibilisation et de lutte contre les feux
2-Conscientisation du public et de toutes les parties prenantes	2.1 Sensibiliser le public et les secteurs concernés sur les enjeux de la conservation des tortues ainsi que les législations y afférents	2.1.1-Informer le grand public sur l'importance des tortues	2.1.1.3-Utilisation des radios locales pour une information large sur les trafics des tortues
			2.1.1.4. Publication des informations disponibles et pertinentes à titre de sensibilisation du public
			2.1.1.5. Education en milieu scolaire
			2.1.1.6. Publication/affichage sur interdiction contre la collecte et trafic de tortues dans la ville de Toliara (surtout dans les fokontany chaud)

		<p>2.1.1.7. Mise à Disposition et diffusion des textes (législation en vigueur, CITES,...) (média, radio, pour une information large sur les trafics de tortues) et auprès des juridictions proches des zones de distribution des tortues</p>
		<p>2.1.1.8. Education de la communauté locale à réagir positivement en présence du délit environnemental (recommandations tel l'interdiction de "paraky gasy" dans les bureaux coopérative, taxi-brousse, Fokontany, réunion communautaire)</p>
		<p>2.1.1.9. Organisation d'ateliers de recyclage dans les juridictions proches des zones de distribution des tortues terrestres en associant les OPJ (ZN, PN, agents forestiers)</p>
	2.1.2-Mettre les textes et lois en vigueur à disposition des entités concernées	<p>2.1.2.1. Application des lois forestières et répression (constatation de l'infraction, audition, verbalisation et déferrement)</p>
		<p>2.1.2.2. Mise à disposition des textes auprès de juridictions (tribunal, douane, police, gendarme,) proches de zones de distribution des tortues</p>

		2.1.3-Former /recycler les acteurs en matière de maîtrise et d'application des textes en vigueur	2.1.3.1. formation de recyclage sur la législation forestière au niveau commun, le VOI et le KASTI
		2.1.5-Promouvoir la transversalité de l'Environnement à travers les sensibilisations et collaboration	2.1.5.1. Organisation de session de recyclage des responsables des conclusions aux niveaux des DREEF, des services contentieux du MEEF et des gestionnaires d'aire protégée, pour une meilleure application de procédure (PV, pièces à conviction, preuves,...)
			2.1.5.2. convention de partenariat avec les autres
	2.2. Renforcer et poursuivre les appuis en juridiction spécialisée sur l'environnement	2.2.1-Promouvoir la collaboration MEEF	2.2.1.1. remettre en place le Tribunal Spécial Economique (TSE) spécial pour la tortue
3-Contrôle et suivi	3.1. Redéfinir les stratégies de contrôle à tous les niveaux	3.1.1-Mettre en œuvre les stratégies et procédures de contrôle participatives	3.1.1.1mettre en place des barrières de contrôle mixte (le port d'embarquement) et les moyens de transport (villages, Fokontany, Commune, District, Région, National)
			3.1.1.2. Mise en place d'une structure locale pour la protection des tortues/responsabilisation des acteurs locaux

			3.2.2.1. Impliquer activement les agents forestiers/établir de nouveau des contrôles
			3.2.2.2. Mettre à la disposition des agents des moyens matériels (Téléphone, GPS, motocyclette)
			3.2.2.3. Etablir des contrôles routiers systématiques (en collaboration avec la gendarmerie et police) 2fois/mois sur les points focaux
			3.2.2.4. Contrôle au port d'embarquement (arrivée et départ des bateaux) et au débarcadère de St Augustin en collaboration avec les services des douanes, Gendarme et la Police National
			3.2.2.5. Contrôle à l'aéroport en collaboration avec Air Madagascar
	3.2. Renforcer l'application des textes et lois en vigueur	3.2.2-Diminuer de manière drastique le trafic et la circulation des espèces de tortues protégées	
4-Recherche scientifique	4.1. Etablir une base de données sur les tortues endémiques	4.1.1-Faire l'état des lieux de recherches	4.1.1.1. Encadrement des étudiants chercheurs
			4.1.1.2. Constitution d'une unité de gestion de base de données nécessaire pour la gestion des espèces de tortues menacées
5-Etude d'options de conservation associées au développement	5.1-Apuyer et faciliter le processus participatif de	5.1.1-Développer et mettre en œuvre les plans d'Actions officiels	demande d'appui financier pour confectionner des panneaux de signalisation spécial pour la protection de tortue

	conservation des tortues endémiques		Mobilisation (technique et financière) et programmes de développement en faveur des communautés engagées dans la préservation des tortues
6-Gestion de l'espèce hors de l'habitat naturel	6.1. Faire participer toute tortue des espèces en danger critique d'extinction en détention à la survie des espèces	6.1.2-Etablir une Base de Données des tortues en détention	6.1.1. Compilation des acquis sur tout projet de réintroduction d' <i>Astrochelys radiata</i> ou sur des programmes déjà en cours dans la région Atsimo Andrefana
			6.1.2. Etude de faisabilité de réintroduction dans l'aire de distribution d' <i>Astrochelys radiata</i>
			6.1.3.Etablir un protocole pour chaque étape de détention et de la mise en liberté (avant, pendant et après) dans la Région Atsimo Andrefana

b) Plan d'action de la gendarmerie et de police nationale

Domaines d'action	Objectifs prioritaires	Sous objectifs	Actions	Responsables	stratégie
1-Habitat naturel	1.1. Stopper la sortie des tortues de l'habitat naturel (Hidy trano)	1.1.2-Participer au renforcement de la formation, organisation de la population	Amélioration des divers DINA efficaces en révisant les textes de base	Gendarmerie et Police National	Formation et Education sur l'Article 53 de la DINA BE, Collaboration avec les membres de la DINA BE et KMD
3-Contrôle et suivi	3.1. Redéfinir les stratégies de contrôle à tous les niveaux	3.1.1-Mettre en œuvre les stratégies et procédures de contrôle participatives	3.1.1.1. Amélioration, réorganisation et contrôle des circuits des Tortue de commerce		Désignation des éléments spéciale pour la sensibilisation FKNL sur la lutte contre le trafic de Tortue
			3.1.1.2. Intensifications, recherches et échanges des renseignements		Patouilles (Brigade mixte, MNP et WWF), contacte fréquent avec la population, mise en place des agents de renseignement à chaque localité (PLS) et Gestion de limitrophe entre les unités concernées
			3.1.1.3. Contrôle systématiques		N'importe quel véhicule reliant aux zones stratégique et vulnérable et surveillance en permanence et au fond des embarcations dans les zones littorales
			3.1.1.4. Arrestation suivies de déferrement des concernés sans exception		Arrêté tous le coupable (auteurs, le complus, braconniers et le trafiquant

d) Plan d'action de Maire et Chef fokontany

Domaines d'action	Objectifs prioritaires	Sous objectifs	Actions	Responsables
2-Conscientisation du public et de toutes les parties prenantes	2.1 Sensibiliser le public et les secteurs concernés sur les enjeux de la conservation des tortues ainsi que les législations y afférents	2.1.1-Informer le grand public sur l'importance des tortues	2.1.1.1. Sensibilisation de tout le Fokontany dans la commune	Commune et Fokontany
		2.1.2. Renforcement de capacité	2.1.2.1. Renforcement de capacité pour le membre de la DINA BE, Kalony et Police communale	
3-Contrôle et suivi	3.1. Redéfinir les stratégies de contrôle à tous les niveaux	3.1.1-Mettre en œuvre les stratégies et procédures de contrôle participatives	3.1.1.1. Indentification de lieu où fait cacher le Tortue et les acteurs	
			3.1.1.2. Barrage de la rue de trafiquant et les braconniers	

	3.2. Renforcer l'application des textes et lois en vigueur	3.2.1-Soutenir les actions de contrôle, de répression et de justice environnementale	3.2.1.1. Application de l'amende dans la DINA BE pour le coupable sans exception
5-Etude d'options de conservation associées au développement	5.2. Levée de fonds et de partenariat pour la mise en œuvre du PAG	5.2.2-Créer une ligne budgétaire au sein de l'Etat pour la conservation des espèces	5.2.2.1. Financement, Téléphone, tenue, flotte pour le DINA BE, Kalony, Police communale, Chef fokontany et Maire
			Mettre un fond spéciale au niveau de la pour lutter contre la trafic de Tortue

e) Plan d'action de société civile et de journaliste

Domaines d'action	Objectifs prioritaires	Sous objectifs	Actions	Sous-activité	Responsables
1-Habitat naturel	1.1. Stopper la sortie des tortues de l'habitat naturel (Hidy trano)	1.1.1-Mettre en place un système de contrôle participatif opérationnel	1.1.1.1. Opérationnalisation du réseau de communication entre communauté locale, VOI, agent sur site et gestion.	1.1.1.1.1. Sensibilisation intense auprès de la communauté (de différente manière)	OSC/Journaliste
				1.1.1.1.2. Réunion d'échange systématique entre les OSCs et les journalistes sur la filière Tortue	
				1.1.1.1.3. Redynamisation du réseau de communication	
		1.1.2-Participer au renforcement de la formation, organisation de la population	1.1.2.1. Promotion de la mise en œuvre de Dina	1.1.2.1.1. Atelier de consolidation du DINABE et du DINA régional sur le Tortue	
				1.1.2.1.2. Plaidoyer sur l'Homologation du DINA amandé	
				1.1.2.1.3. Promulgation du DINA consolidé	
				1.1.2.1.4. Recyclage des KMD sur l'application du nouveau DINABE	

2- Conscientisation du public et de toutes les parties prenantes	2.1 Sensibiliser le public et les secteurs concernés sur les enjeux de la conservation des tortues ainsi que les législations y afférents	2.1.1-Informer le grand public sur l'importance des tortues	2.1.1.1. Conscientisation du Public et de toutes les parties prenante	2.1.1.1.1. Education de la communauté locale à réagir positivement en présence du délit environnemental
				2.1.1.1.2. Education en milieu scolaire
				2.1.1.1.3. Campagne de sensibilisation, conscientisation et de lutte contre les feux de brousse
3-Contrôle et suivi	3.1. Redéfinir les stratégies de contrôle à tous les niveaux	3.1.1-Mettre en œuvre les stratégies et procédures de contrôle participatives	3.1.1.1. Renforcement de la collaboration entre la société civile, journaliste, communauté de base, MNP, les forces de l'ordre et les autorités locales	3.1.1.1.1. Plaidoyer auprès des parties prenantes
				3.1.1.1.2. Réunion de sensibilisation avec les parties prenantes suivie de l'engagement de chacune
			3.1.1.2. Contrôle et suivi	3.1.1.2.1. Renforcement de capacité de la société civile et Journaliste sur la CITES
				3.1.1.2.1. Recyclage des VOI sur

				l'amélioration de suivi périodique
6-Gestion de l'espèce hors de l'habitat naturel	6.1. Faire participer toute tortue des espèces en danger critique d'extinction en détention à la survie des espèces	6.1.3-Apuyer, renforcer les centres d'élevage en captivité au niveau national	6.1.3.1. Stratégie de réintroduction des tortues	6.1.3.1.1. Atelier de lancement du stratégie de réintroduction des Tortue
				6.1.3.1.2. Renforcement de capacité I sur la gestion du centre d'élevage du Tortue sur les lieux d'origine

V- Contrainte

Aucune contrainte majeure sauf au niveau de la logistique au départ de l'atelier.

VI-Conclusion

Les participants étaient ponctuels du début à la fin de la réunion avec ; l'atmosphère de la réunion a été également très conviviale et agréable. L'atelier était bien animé, il avait une approche participative, et régnait un climat d'ambiance amicale. Souvent la réunion allait au-delà de l'heure prévue. Aussi les participants qui sont en majorité intéressés par la lutte contre le trafic de tortue et surtout de montrer son stratégie sur cette action évoqués sauront tirer le meilleur profit des résultats de ces deux journées. Le document de stratégie de lutte contre le trafic de Tortue radiée dans la Région de Sud-Ouest est mis en place. La pratique ou l'application qui reste.